



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

A 72

Question orale n° 559

### Texte de la question

M. Régis Juanico attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la création d'un demi-échangeur au niveau du musée d'art moderne de Saint-Étienne. Un tel aménagement rendrait possible l'entrée sur l'A 72 des véhicules circulant dans le sens Saint-Priest-en-Jarez vers Saint-Étienne et la sortie de ceux circulant dans l'autre sens. Un tel aménagement dont Saint-Étienne métropole a déjà financé les études de faisabilité permettrait de désengorger significativement la circulation aux abords du centre hospitalier universitaire de Saint-Étienne, qui emploie plus de 6 000 personnes. L'hôpital Nord, situé sur la commune de Saint-Priest-en-Jarez, connaît une fréquentation croissante avec l'augmentation des hospitalisations et des consultations de jour à la suite du regroupement de différents services hospitaliers et des services universitaires puisque la construction d'un pôle santé et d'une nouvelle faculté de médecine commencée en 2012 sera bientôt terminée. Cette situation entraîne une forte hausse du trafic automobile, du stationnement, et donc des difficultés de circulation, y compris pour les véhicules d'urgence. Des aménagements sur les différentes avenues, les ronds-points et les voies d'accès à l'hôpital sont donc indispensables. Depuis 2008, la municipalité de Saint-Priest-en-Jarez s'est engagée financièrement afin de sécuriser un certain nombre de voies de circulation sur la commune, avec des moyens limités. C'est une commune qui compte 6 000 habitants. L'agglomération de Saint-Étienne métropole s'est d'ores et déjà engagée à réaliser un *shunt* permettant d'orienter une partie des véhicules sortant de l'autoroute A 72 afin de désencombrer le rond-point de Ratarieux, alors même que ces travaux incombent en principe à l'État. La question se pose à présent de savoir comment l'État peut accompagner les efforts des collectivités locales sur ce dossier. Il lui demande donc s'il peut s'engager au nom de l'État sur l'inscription dans le CPER de cet échangeur. Il insiste notamment sur le fait que Saint-Étienne métropole pourrait s'engager à hauteur de 40 % du financement de cette opération indispensable pour rétablir un accès fluide à ce site et permettre au service public de la santé et des urgences de Saint-Étienne d'accueillir en toute sécurité les usagers et les malades.

### Texte de la réponse

#### CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR POUR DÉSENGORGER LE CHU DE SAINT-ÉTIENNE

**Mme la présidente.** La parole est à M. Régis Juanico, pour exposer sa question, n° 559, relative à la création d'un demi-échangeur pour désengorger le CHU de Saint-Étienne.

**M. Régis Juanico.** Monsieur le ministre, je souhaite attirer votre attention sur les difficultés d'accès au site du Centre hospitalier universitaire de Saint-Étienne. Situé sur la commune de Saint-Priest-en-Jarez, le CHU emploie aujourd'hui près de 8 000 personnes. Avec ses 1 900 lits, c'est un outil majeur de santé publique pour la métropole stéphanoise et, plus largement, pour le département de la Loire.

Ces dernières années, le regroupement progressif des différents services hospitaliers sur le site de l'hôpital Nord a entraîné une hausse de fréquentation du CHU et, inévitablement, des difficultés de circulation aux abords

de l'établissement, y compris pour les véhicules d'urgence.

Cette situation risque fort de s'aggraver après la livraison, en 2015, des chantiers du pôle santé, regroupement unique en France en matière d'enseignement, de recherche et d'industrie. Cette infrastructure de 14 000 mètres carrés, représentant un montant d'investissements total de 60 millions d'euros, réunira, sur le site du CHU, la faculté de médecine, le centre ingénierie et santé de l'École des mines, destiné à former des ingénieurs et des médecins dans le cadre d'un double diplôme, et l'Institut régional de médecine et d'ingénierie du sport, centre de recherches sur le sport santé. Ce pôle santé, qui rassemblera 3 000 personnes à la fin de l'année 2015, est complété depuis la fin de l'année 2012 par le centre Hyg e, centre r gional de ressources pour l'information, la pr vention et l' ducation sur les cancers au sein du canc rop le Rh ne-Alpes.

Monsieur le ministre, depuis 2008, la commune de Saint-Priest-en-Jarez et la m tropole de Saint- tienne ont consenti des efforts financiers importants pour fluidifier et s curiser les voies de circulation entre les sorties de l'autoroute 72 et le CHU. La question se pose   pr sent de savoir comment l' tat peut accompagner leurs efforts. La desserte routi re du CHU pourrait  tre fortement am lior e par la cr ation d'un demi-diffuseur suppl mentaire sur l'A 72,   la hauteur du mus e d'art moderne. Nous l'avons d j   voqu  par courrier fin 2012. Les  tudes d'opportunit  et de faisabilit  de cet am nagement ont  t  prises en charge par la communaut  d'agglom ration de Saint- tienne et transmises   la DREAL Rh ne-Alpes   la fin du mois de f vrier 2013. Dans le courrier accompagnant cette  tude d'opportunit , le pr sident de Saint- tienne M tropole, Maurice Vincent, pr cise que ce projet rev t un caract re strat gique, tant pour ce qui est de la desserte du CHU que de l'organisation de l'Euro 2016 de football, car le stade Geoffroy Guichard, qui accueillera des matchs de cette grande comp tition populaire, se situe   proximit  du CHU.

  la fin du mois de d cembre 2013, Saint- tienne M tropole a adress    la DREAL une contribution au volet mobilit  du contrat de plan  tat-r gion int grant le programme routier soutenu par l'agglom ration, dont l' changeur du mus e d'art moderne fait partie.

Monsieur le ministre, pouvez-vous me confirmer que l'am nagement du demi- changeur n  11 de l'A 72 a vocation   s'inscrire dans le futur contrat de plan  tat-r gion, dans la mesure o  l'agglom ration s'engagerait financ rement comme elle vient de le faire pour l' changeur de la Varizelle sur l'A 47   Saint-Chamond ?

**Mme la pr sidente.** La parole est   M. le ministre d l gu  charg  des transports, de la mer et de la p che.

**M. Fr d ric Cuvillier**, *ministre d l gu  charg  des transports, de la mer et de la p che.* Monsieur le d put , cher R gis Juanico, je sais que ce sujet vous tient particuli rement   c eur. Nous en avons discut    plusieurs reprises et vous m'avez sensibilis  quant   cet enjeu important pour la m tropole de Saint- tienne. Cette derni re a en effet r alis  des  tudes de faisabilit  et d'opportunit  concernant la cr ation d'un demi- changeur compl mentaire sur l'A 72, afin de r pondre aux difficult s r elles de circulation rencontr es dans le secteur de l'h pital Nord. Les services de l' tat poursuivent actuellement l'examen du dossier qui leur a  t  transmis pour s'assurer du respect des dispositions en mati re de s curit  qui s'imposent aux am nagements sur le r seau routier national, singuli rement sur un axe autoroutier. Des  volutions du projet pourraient  tre n cessaires.

S'agissant du financement, le volet mobilit  du prochain contrat de plan  tat-r gion est en cours d' laboration et fait l'objet de discussions entre l' tat et les collectivit s. D'ici   la fin de son  laboration, c'est- -dire cet  t , il nous sera possible d' tudier la faisabilit  du demi- changeur. Il est pour le moment trop t t dans le processus pour d terminer les priorit s. Les pr fets de r gion m'ont communiqu  une premi re liste jug e prioritaire pour les cofinancements. Il est  vident que la priorit  est donn e l  o  il y a implication locale et mobilisation financi re, cela va sans dire.

Je souhaite  galement pr ciser que le projet d'am nagement de l' changeur de la Varizelle, sur la RN 88, qui n'a pas  t  engag  au cours de la pr c dente contractualisation, sera bien  videmment repris.

Les discussions locales vont se poursuivre dans les prochains mois entre l' tat et les collectivit s concern es

afin de faire émerger d'ici à l'été un compromis sur les projets d'amélioration des infrastructures et d'avoir une visibilité sur les financements mobilisables. Dès lors que des cofinancements existent, le caractère prioritaire sera reconnu. Je souligne encore votre intérêt pour ces questions, auquel je suis sensible. Nous avons souvent l'occasion d'en parler avec Maurice Vincent. Sachez que nous serons extrêmement attentifs à la suite donnée à cette proposition.

**Mme la présidente.** La parole est à M. Régis Juanico.

**M. Régis Juanico.** Merci, monsieur le ministre, de vos réponses sur l'amélioration de la desserte routière du CHU de Saint-Étienne. Au nom de tous les élus de la Loire, je vous remercie aussi d'avoir lancé la semaine dernière la procédure d'attribution de la concession de l'A 45. C'est une étape décisive pour la liaison entre Lyon et Saint-Étienne. Vous avez tenu vos engagements, cela mérite d'être souligné !

## Données clés

**Auteur :** [M. Régis Juanico](#)

**Circonscription :** Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 559

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2014](#), page 1411

**Réponse publiée au JO le :** [26 février 2014](#), page 2259

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 février 2014](#)